

Dury INFO-RAPIDE

Bulletin d'information municipale

MAI 2011

ALERTE SECHERESSE **Extrait de l'arrêté préfectoral** **du 2 mai 2011**

Le secteur 5 (bassins versants de la Selle et ses affluents) comprenant DURY est placé en **ALERTE**.

Les mesures relatives au seuil d'**alerte** définies ci-dessous sont activées sur ce secteur.

Les particuliers sont invités, individuellement, à réaliser des économies d'eau dans tous les usages qu'ils en font.

Mesures spécifiques aux particuliers

- L'arrosage des pelouses implantées depuis plus d'un an, des espaces verts publics et privés, des arbustes est interdit.
- L'arrosage des jardins potagers, des jardinières, des plates-bandes fleuries publiques est autorisé à condition qu'il soit géré de manière économique et s'effectue avant 10 heures ou après 18 heures.
- L'utilisation des eaux de récupération de pluie est encouragée, sous réserve de la limite sanitaire de leur utilisation.

- Le lavage des véhicules est interdit, hors des stations professionnelles munies d'un système de recyclage. Cette interdiction ne concerne pas les véhicules d'intervention d'urgence ou de sécurité.
- Le remplissage des piscines privées est interdit. Cette disposition ne s'applique pas aux piscines maçonnées en cours de construction. Toutefois, le remplissage de celles dont la capacité est inférieure à 20 m³ reste autorisé, et doit être géré dans un souci d'économie de la ressource.
- Le nettoyage des extérieures imperméabilisées doit être limité aux besoins strictement nécessaires pour assurer l'hygiène et la salubrité publiques. L'utilisation de l'eau à des fins de travaux reste autorisée, à condition qu'elle soit réalisée de façon économe.

RAPPELS :

- Les inscriptions pour la **soirée villageoise** du 28 mai et la **réderie** du 29 mai ont lieu en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.
- Les dossiers d'inscription à **l'Accueil de Loisirs** des vacances d'été sont à retirer en mairie jusqu'au vendredi 10 juin 2011.
- Changement de date : le prochain passage du **Bibliobus** aura lieu le 20 mai de 16 h 30 à 18 h 15